

Le Monde illustré
Album Universel

LE PLUS ANCIEN JOURNAL ILLUSTRÉ DU CANADA

BUREAU DE REDACTION

Edifice de "La Presse", 55 rue Saint-Jacques.

Boîte du Bureau de Poste pour la correspondance, 158.
Tiroir du Bureau de Poste pour les journaux, 2191.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.Quatre mois, \$1.00. Payable d'avance
Un an, \$3.00. Six mois, \$1.50

SOMMAIRE

TEXTE. — Echos de partout, par L. d'Ornano.
— Poésie: Devant Port-Arthur, par Vanina.
— La duchesse de Sutherland. — Les chiens ambulanciers. — Les mines sous-marines. — Petites notes scientifiques (avec gravures). — Nouvelle: L'épreuve sanglante, par Henri Germain. — Poésie: Chinoiserie, par T. Gautier. — Propos d'étiquette. — Poésie: Soir de bataille, par J.-M. de Hérédia. — En Mandchourie. — Choses vraies (avec gravures). — Pour nos lectrices (avec gravures). — Nouvelle: M. Cotillon, par H. de Forge. — Variétés. — Pages humoristiques.

SUPPLEMENT MUSICAL. — Polka japonaise, par Auguste Charbonnier. — Ière valse de Widor. — Le chant du paysan, par R. Schumann. — Nocturne, par Field.

FEUILLETONS. — Le portefeuille rouge. — Histoire illustrée de Napoléon 1er.

GRAVURES. — Bonne nuit. — La duchesse de Sutherland. — Le roi d'Espagne. — Le cuirassé "Czarevitch" à Ché-Fou (cliché du correspondant de "l'Album Universel" en Extrême-Orient. — Le chanoine Dauth. — M. Amour. — Mlle Weiss. — A travers le Canada (2 vues). — Femmes de Patagonie. — Blessés russes. — Guerre russo-japonaise. — Episode de la bataille de Nansham. — Artillerie japonaise traversant une rivière sous le feu de l'ennemi. — Expédition boréale canadienne. — Monument de Pasteur. — Club de base-ball de Valleyfield. — Dessins humoristiques.



Bien que le monarque dont je vais vous entretenir soit une sorte de roitelet, le dicton: "à tout seigneur, tout honneur", m'invite à mentionner ici le couronnement du roi de Serbie Pierre 1er, survenu à Belgrade, le 21 septembre.

Il y a plus d'un an que ce descendant de Kara Georges est à la tête des Serbes, à la suite des tragiques événements, qui, on s'en souvient, ensanglantèrent le Konak, dans la nuit du 10 au 11 juin 1903. Cependant, l'histoire ne manquera pas de consigner la brillante et toute récente consécration officielle et spirituelle; comme marquant définitivement la prise de possession du trône des Obrenovitch par un Kargeorgevitch.

La Russie qui, malgré ses soucis de l'heure présente, ne perd pas de vue la situation intérieure des états balkaniques, a, par la voix de son empereur, manifesté sa sympathie au nouveau souverain. On ne peut guère s'étonner de la conduite des Slaves, en cette occurrence, quand on se remémore les crimes qui souillèrent les marches du trône des tsars. Nicolas II vient tout bonnement de jouer un rôle de famille; où la crainte et l'espérance prennent une large part; ce dont le Sultan rouge devra se souvenir.

Dur métier, en vérité, que celui de meneur de peuples; si on tient compte des passions aveugles et de la versatilité de ces derniers.

Pierre 1er doit l'avoir déjà constaté, lui dont les actions dissatisfont ses sujets, après seulement quelques mois d'un règne mal établi. Du reste, comment pourrait-il en être autrement?

Le souverain alcoolique et abruti qu'était Alexandre Obrenovitch, absolument dominé par Draga dont il subissait l'empire, menait sa patrie à la ruine. Dignes de modèles pris dans le Bas-Empire romain, lui et la reine son épouse, payèrent de leur vie et de celle de quelques parents et officiers à eux dévoués: nombre d'infamies qu'ignore le public. La veille de sa mort, Alexandre n'avait-il pas désigné Nicodié Lunievicza, son beau-frère, comme devant être son successeur. Les Serbes n'auraient pu souffrir sur leur trône un tel aventurier doublé d'un débauché. Cela combla la mesure, une révolution s'imposait. Des officiers déjà sur les listes de proscription, éliminèrent d'atroce façon le Néron moderne et son entourage. Par eux s'affirmait la volonté du peuple, implacable et vengeresse; terrible, sans doute, mais peut-être juste dans ses emportements.

Car, ce peuple n'oubliait pas qu'en juillet 1903, le roi ivrogne avait fait tirer sur la foule ameutée, ordonnant à ses soldats de "tirer en pleine chair". Et, lorsque vingt-quatre victimes eurent ensanglanté sa capitale, n'avait-on pas entendu dire à la belle reine Draga: "rien que vingt-quatre!" Ces paroles sont de celles qui tuent une dynastie; elles anéantissent celle des Obrenovitch.

Dans un pays où l'officier sort des plus basses classes de la société, c'était à prévoir. Pierre Karageorgevitch avait été de tout temps un aspirant à la royauté serbe; on la lui donna au moment opportun, voulant faire de lui un roi mannequin. Or, le malheureux n'a pas voulu plier à de telles exigences, aussi est-il, dit-on, peu satisfait de sa dangereuse gloire. Peut-être mérite-t-il son sort, d'aucuns attribuant à ses menées la mort de son prédécesseur. En tout cas, Pierre 1er n'a qu'à se bien tenir, sinon il pourrait voir se dérouler un drame tel que celui qui valut à Alexandre Obrenovitch et à Draga, de reposer à jamais dans une petite église du cimetière de Paliloule. Somme toute, le peuple serbe est mécontent. Pas commodes, ces Serbes!

Fi! du métier de roi, même couronné. Il vaut encore mieux être milliardaire ou simple mortel, allant son honnête petit bonhomme de train dans la vie.

* * *

La justice populaire, nous venons d'en voir un exemple, se déchaîne parfois horriblement; celle établie par les sociétés policées, pêche autrement. Néanmoins, contre celle-ci, il est permis de se récrier avec quelque espérance d'amélioration, quand elle semble se payer la tête des citoyens qu'elle a pour mission de protéger contre les escarpes, ou contre leurs propres faiblesses.

Au Canada, sans nous illusionner, nous ne sommes pas mieux partagés qu'on ne l'est en d'autres pays sous ce rapport. Même, par moments, on dirait que nous le sommes moins. Si je ne craignais de paraître paradoxal, j'ajouterais que certaines de nos autorités civiles, très sérieusement, se permettent trop souvent des gamineries inqualifiables; leurs actions paraissant tout simplement grotesques ou bouffonnes, quand on les juge en tenant compte des paroles que la suite des événements imprévus les force de prononcer.

Je m'explique, et expose des faits très récents. Vous avez sans doute entendu parler du scélérat Shortis? lequel fut condamné à la réclusion perpétuelle, il y a quelques années, pour avoir assassiné et blessé, à Valleyfield, un nombre trop respectable de respectables employés de bureaux.

Ce protégé de l'autorité est indigne de toute pitié, et tout bon Canadien vous dira qu'il méritait dix fois la corde. Grâce à de certaines influences, ce bandit britannique eut la vie sauve. Enfermé, ou soi-disant enfermé, au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, ce jeune homme à

monocle y a été gâté comme un honorable, très honorable, "right honorable", fils de famille riche. Il devrait turbiner comme et sinon plus que le dernier des misérables forçats ses compagnons de baigne, car aucun d'entre eux ne détient un plus brillant record du crime que l'intéressant Shortis. Or, il paraît qu'il n'en est nullement ainsi. C'est que les ivrognes assommeurs, ou les voleurs de volailles, dévoyés infortunés, n'ont pas les moyens de gagner les sympathies des gens de chiourme.

A eux les repoussantes et dures corvées, à Shortis les petites douceurs de femellettes. M'en rapportant à ce que j'ai lu dernièrement dans les journaux, j'avoue ne pas goûter à sa juste valeur la comédie qu'on a fait jouer aux "grands jurés", lors de l'inspection annuelle et officielle qu'ils viennent de faire au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Ou ces messieurs vont là avec le prestige dû à l'autorité de leur fonction temporaire, et on leur doit toutes satisfactions, comme on les devrait au peuple qu'ils représentent; ou c'est tout gentiment une promenade hygiénique qu'on leur impose dans ce beau district rural.

L'obstination apparemment négative et la passivité dont a fait preuve le géolier en chef de la prison sus-nommée, lorsque les jurés ont demandé à voir Shortis, est incompréhensible.

Sa remarque qu'il faut être humain et ne pas montrer au doigt un prisonnier, fût-ce aux représentants de la justice de ce pays, est d'une ineffable candeur.

Ce monsieur a le cœur trop tendre pour continuer à garder une cage aussi pleine de rapaces de tous acabits! Il m'est d'avis qu'il doit avoir d'autres inclinations d'ordre plus matériel.

On ne se fiche pas ainsi d'une population, et les paroles de M. S.-T. Spindlo, président du "grand jury": "Je suis convaincu que Shortis n'est plus au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul", je les tiens pour vraies, ainsi que beaucoup de mes concitoyens.

L'autorité supérieure, dans l'intérêt de la justice et du bon renom de notre état social, devrait savonner la tête à qui de droit, et donner satisfaction aux masses.

* * *

Ce que j'en dis n'a d'autre but que de montrer le laisser aller de notre machine juridique, afin qu'on y remédie.

Que, si on persistait à demeurer indifférent, les abus se multiplieraient au point d'engendrer plus tard de néfastes idées d'anarchie. Le citoyen ne doit jamais douter de l'impartialité de la justice de son pays, sinon les pires revanches sociales sont à redouter. Toujours il doit être persuadé qu'elle est sagement administrée et confiée à des individus compétents. En est-il ainsi chez nous?

Joseph Laporte a été reconnu innocent par les tribunaux depuis des semaines, et c'est à peine si on l'a libéré hier, sous prétexte que le dossier avait traîné en route et était arrivé à Ottawa, à la façon d'une tortue. Quel que soit le passé de Laporte, il eût dû être élargi sans retard. De quel droit l'autorité retient-elle un homme reconnu innocent? Un homme qui a droit à être réhabilité puisqu'il a été condamné pour un crime qu'il n'a pas commis.

Et cette ingérence de deux policiers, empêchant l'interne de service de l'une des ambulances de notre ville de panser sur-le-champ une femme blessée et évanouie, n'est-elle pas renversante?

Est-ce à des policemen, maintenant, de diagnostiquer l'importance des cas chirurgicaux? et d'enrayer une oeuvre humanitaire qu'on accomplit sans délai, même sur le champ de bataille, sous le feu de l'ennemi. Evidemment, quelque chose va mal dans notre police urbaine, et un coup de balai magistral s'impose du haut en bas de cette hiérarchie sans prestige, qui rappelle les écuries d'Angias.

* * *

L'espace me faisant défaut, je me vois dans la nécessité de jeter dans ce paragraphe les grandes lignes de plusieurs faits importants.